

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1407/SG/FP mettant un médecin de 2° classe en position «hors cadre» à la disposition du Ministre de la Santé publique et dés, Affaires sociales .

n° 71-1407/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin de 2e classe, Hervé Arvor, en position <hors cadres>, est, pour compter du 1 octobre 1971, date de son arrivée dans le Territoire mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir en qualité de médecin-chef du Cercle d'Al-Sabieh, en remplacement numérique du. médecin de 2e classe Aillaud, rapatriable.